



# JOURNÉE de la TOPONYMIE

## toponymie à brétigny

Marianne Mulon  
Archives Nationales

Les noms de lieux, témoignages de langages oubliés, de paysages disparus, sont un patrimoine précieux, rempli d'informations pour qui parvient à les interpréter: c'est le travail du toponymiste, lequel doit être tout à la fois linguiste historien et géographe.

Car de nombreux pièges l'attendent: création de locutions arbitraires, artificielles; étymologies populaires, qui modifient un nom devenu obscur en le rhabillant sous une forme compréhensible, mais qui n'a plus rien à voir avec le sens original;



transfert, dans l'espace géographique d'un nom à un autre lieu, dont la nouvelle dénomination n'aura ainsi aucun rapport avec l'ancienne. Par exemple, encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, **Morangis** s'appelait **Louans**, **Chamarande**, **Bonne**: ces localités, rachetées par quelque seigneur, ont alors été rebaptisées du nom de sa terre lointaine. Et de toute façon, sur place même, l'évolution phonétique intervenue au cours des âges a considérablement altéré les toponymes pourquoi, comment, par exemple, un nom jadis attesté **Axona** est-il devenu, ici, celui de l'**Essonne**, ailleurs celui de l'**Aisne**? C'est pourquoi il est essentiel de rassembler un maximum de données concernant un lieu avant d'essayer d'en interpréter le nom.

Les plus anciens noms de lieux remontent à des langages pour lesquels on ne dispose pas de témoignages 'écrits. Tel est le cas de grands cours d'eau européens, à commencer par notre Seine: elle est mentionnée en latin **Sequana** par Jules César, en grec **Sekoana** par Strabon; or ces deux formes ne sont explicables ni par le latin, ni par le grec, il faut donc penser à une langue antérieure, que nous ne connaissons pas. Posent le même problème des noms de rivières plus modestes, comme celui de l'**Orge**: le nom est mentionné **Urbia** au VI<sup>e</sup> siècle, forme proche de celle de l'**Orb**, fleuve côtier de l'Hérault: **Orbis**, au I<sup>er</sup> siècle; là encore, aucune explication n'est fournie par des langues connues. On fait donc appel à des « thèmes hydronymiques », radicaux hypothétiques appartenant à un langage antérieur à l'arrivée des peuples indo-européens.

La langue gauloise, elle, nous est mieux connue: par des inscriptions antiques, par des gloses, par la comparaison des langues celtiques encore vivantes. Ainsi sait-on que le nom d'**Athis** (-Mons) remonte à un mot gaulois *atagia*, « hutte, habitation », attesté par l'écrivain latin Juvénal; que la terminaison *-euil* de nombreux noms de lieux actuels résulte de l'évolution phonétique du suffixe celtique *-ialo* qui exprimait la notion « clairière », donc d'un défrichement.

Un autre suffixe propre à toutes les langues celtiques, *-acos*, marquait une appartenance ou une localisation par rapport au radical, nom de personne souvent, nom commun quelquefois. Repris par les Gallo-romains, ce suffixe a fourni une multitude de noms de lieux: tels en Ile-de-France **Brétigny**, « domaine de Brittinus », **Savigny**, « domaine de Sabinus » ou encore **Etrechy**, dont le radical est dérivé du latin *stirps* « souche », donc « endroit défriché ». Rien que dans le département de l'Essonne, une trentaine de noms de communes a été ainsi formée.

Du latin introduit par les Romains en Gaule est issu tout un vocabulaire, qui a, ou non, subsisté en Français. Le nom de **Palaiseau**, où l'on sait que se trouvait un palais mérovingien, vient du diminutif latin *palatiolum*, mais ce diminutif n'a pas été conservé dans la langue française, qui a retenu seulement le mot *palais*. Le terme **Carouge**, du latin *quadrivium* « carrefour », d'emploi fréquent comme nom de lieu, était encore compris au Moyen âge, mais ne subsiste aujourd'hui que dans les parlers dialectaux. De nombreux noms de lieux ont été formés avec le suffixe latin *-etum*, à valeur collective d'où **Fontenay** (-le-Vicomte) parce qu'il y avait là des sources, des fontaines ou encore **Epinay** (-sous-Senart) « lieux broussailleux, épineux ». Le français n'en a plus employé que la forme féminine *-eta*, que l'on trouve aujourd'hui dans des noms communs, tels que *tremblaie*, *aulnaie*, *chesnaie*, différenciés de noms de lieux de facture plus ancienne: *Tremblay*, *Aulnay*, *Chesnay*... Un autre suffixe d'origine latine, très productif lui aussi sous sa forme féminine: *-aria*, a servi à former des noms communs figés plus tard en noms propres: ainsi (Saint-Sulpice-de-) **Favières**, lieu où l'on cultivait des fèves, -Saint-Sulpice étant la titulaire paroissiale, venue s'adjoindre au nom de lieu primitif, comme c'est très souvent le cas.

Les invasions germaniques ont apporté leur contingent lexical, comme on le constate par exemple dans le nom d'**Étampes**, jadis atelier monétaire où l'on frappait (allemand *stampfen* « fouler », écraser) des monnaies; mais ce sont sur-

tout des noms de personnes germaniques qui, très en vogue, ont envahi la toponymie par des compositions avec des mots latins; ceux-ci désignant soit un domaine (*villa*, *cohors*), soit un site géographique (*mons*, *vallis*); d'où, en Ile-de-France, de longues séries de toponymes comportant aujourd'hui *ville*, *court*, *mont* ou *val*: ainsi **Leudeville** « domaine de *Liudhild* », **Ballancourt** « domaine de *Berila* », **Monthéry** « mont de *Leteric* », **Guillerval** « val de *Willihari* », parmi bien d'autres.

À l'époque du moyen français (XIII-XVI<sup>e</sup> siècles) remonte un très grand nombre de noms de lieux mineurs, des « microtoponymes »: noms de lieux-dits, noms de parcelles, nés de la vie rurale et appartenant au langage commun d'alors: **noüe** « boue », **breuil** « petit bois », **plessis** « lieu fortifié de haies », **mesnil** « maison », **borde** « métairie », etc. Désignations topographiques, ces termes ont pu se figer en noms propres, mais beaucoup d'entre eux sont encore compréhensibles dans les parlers dialectaux. Naturellement, des noms de famille: ceux d'exploitants, de possesseurs, sont entrés en composition avec ce genre de termes; la toponymie cadastrale en fourmille, ainsi à Brétigny: **le Bois Badeau**, **la Mare Pigeon**... On trouve aussi en Ile-de-France, des noms de famille seuls employés, mais au féminin pluriel, ainsi à Brétigny: **les Renardes**, **les Dauronnes**, par exemple, expressions dans lesquelles il faut sous-entendre « (les terres ou les parcelles de la famille) Renard, Aumont ». Et liés à une activité en évolution permanente, les toponymes cadastraux sont sujets à de multiples déformations, **la Croix-Louis** était au XV<sup>e</sup> siècle *La Croix Haloy*: la croix d'une dame Haloy, joli prénom médiéval, plus tard sorti de l'usage et réactualisé.

On voit combien, dans un paysage en constante mutation, est nécessaire le recours au témoignage de la documentation historique.

NDLR : Marianne Mulon est l'auteur du livre « Noms de lieux en Île-de-France »

